

# L'Océan au cœur de l'Humanité

*Ce document est la transcription révisée, chapitrée et illustrée, d'une vidéo du MOOC UVED « L'Océan au cœur de l'Humanité ». Ce n'est pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.*

## *Comment rendre Les Aires Marines Protégées acceptables et efficaces ?*

**Jean-Eudes Beuret**  
Professeur à l'Institut Agro

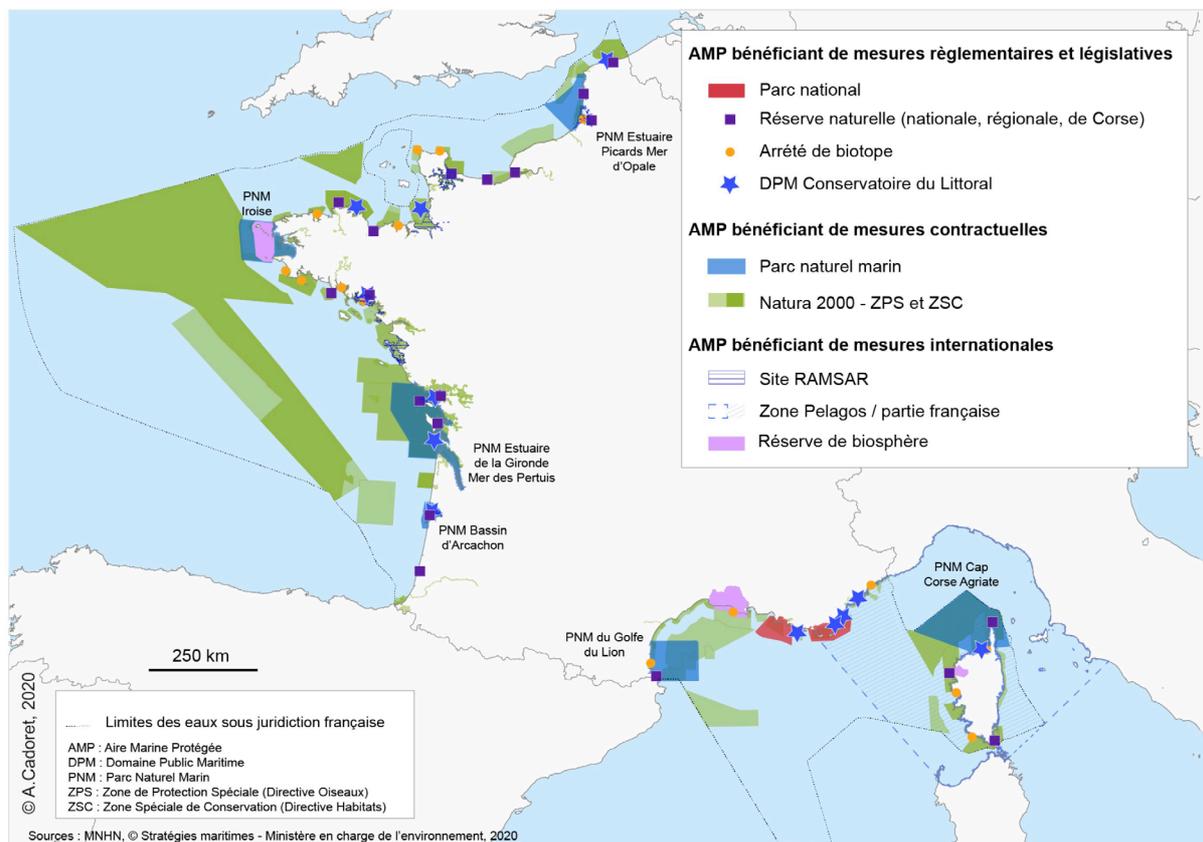
Les océans, nous souhaitons les préserver par des politiques de conservation. Certaines sont territorialisées avec la mise en place d'aires marines protégées. Vous les voyez sur ce planisphère.



**Liste des Nations Unies des aires protégées, 2018**  
(UNEP-WCMC, 2018)

En réalité, vous ne voyez que les plus grandes. Il faut se rapprocher un peu avec, par exemple, cette carte des aires marines protégées de France métropolitaine, où l'on voit qu'elles sont nombreuses, de tailles très diverses. Elles jalonnent nos littoraux.

## Aires Marines Protégées de France métropolitaine



### 1. Définition et typologie des Aires Marines Protégées

La plupart des aires marines protégées dans le monde sont à la fois littorales et maritimes, et ciblent des zones à enjeux. L'UICN définit une aire marine protégée comme un espace géographique défini, donc un périmètre, consacré par un statut, géré par tous moyens efficaces, juridiques ou autres, avec pour objectif à la fois la conservation de la biodiversité, mais aussi celle des services écosystémiques associés, et des valeurs culturelles associées. L'UICN distingue un certain nombre de catégories d'aires protégées allant de la zone naturelle de ressources gérées, très peu contraignante, à des zones de réserves intégrales où là, on trouve beaucoup plus de contraintes et on souhaite exclure les activités humaines. Samuel Depraz nous dit qu'on est passés d'une phase plutôt de préservation, où on souhaitait exclure les activités humaines des aires protégées, à une phase de conservation où on les accepte, mais où on tente de les encadrer avec des plans de gestion.

## 2. Vers de plus en plus d'AMP ? L'apport des sciences humaines et sociales

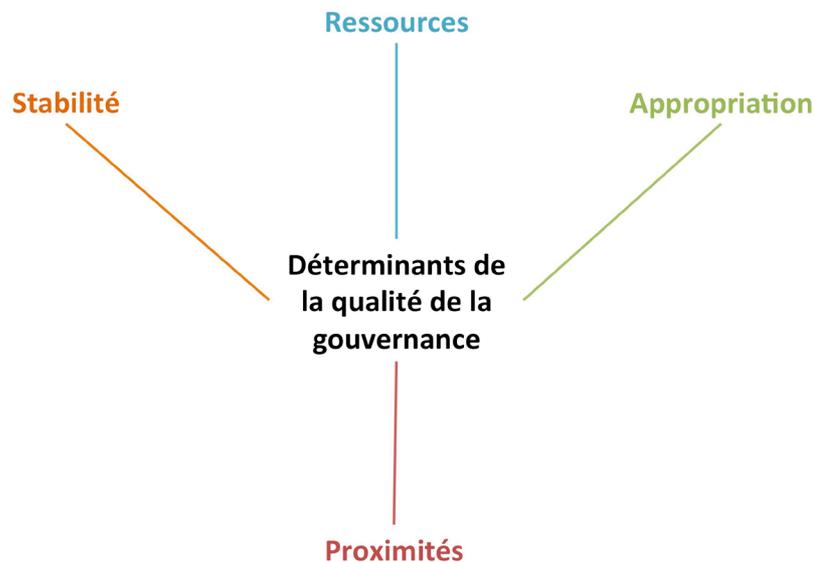
Les aires marines protégées sont devenues en une trentaine d'années l'une des politiques majeures de conservation des océans. En effet, on est passés de 0,65 % des mers du globe classées en aires marines protégées à 7,6 % début 2020. Et c'est une croissance qui continue, qui est liée à des objectifs internationaux très ambitieux. Cette croissance, elle peut interroger, parce qu'il y a des travaux scientifiques qui tendent à montrer que l'efficacité des aires marines protégées est très variable. Certains travaux récents tendraient à montrer que plus on a de réglementations et plus ce serait efficace. Cela pose un certain problème, parce qu'en réalité, les réglementations rencontrent des oppositions. Quand on veut introduire des réglementations, soit on a des projets qui n'aboutissent pas, soit on a des projets qui sont largement revus à la baisse en termes d'objectifs. D'où la question qui nous est posée, scientifiques en sciences sociales, l'une des questions qui est la suivante : "Comment construire des AMP qui soient à la fois acceptables par ceux qui vivent là, et qui vivent des ressources qui sont là, et efficaces pour la conservation ?" Quand on revient aux évaluations d'efficacité dont j'ai parlé, elles mobilisent très peu les sciences humaines et sociales, qui, de façon générale, sont très peu mobilisées aujourd'hui dans les aires marines protégées. Ce que nous pensons, c'est qu'il faut les mobiliser pour aller plus loin, pour étudier au cas par cas quels sont les déterminants de l'efficacité, notamment dans la façon dont elles sont mises en place et gérées. C'est ce que nous faisons avec des études de cas, des analyses comparatives, où on cherche à identifier ces déterminants. Je vais vous parler d'un certain nombre d'objets d'étude que nous avons.

## 3. La question de la gouvernance

Le premier, c'est la gouvernance. Nous avons travaillé notamment sur l'analyse de la gouvernance sur les sites Natura 2000 en mer de France métropolitaine. Il y en a plus de 160, ce qui offre un échantillon intéressant pour étudier des formes de gouvernance qui sont, en réalité, très diverses. La gouvernance est définie par Hélène Ray-Valette comme un processus d'apprentissage et de coordination visant la construction collective d'objectifs et d'actions, et qui implique des acteurs aux identités multiples. Ce sont des pêcheurs, des clubs de plongée, autant que des élus, des agents administratifs. Donc à la fois des acteurs publics et privés qui, ensemble, doivent construire l'action publique.

De ces travaux ressortent les déterminants de la qualité de la gouvernance. Il s'agit de la stabilité du dispositif, de la continuité de l'action de l'AMP, et des ressources investies, notamment en termes de ressources humaines. C'est le fait que le dispositif soit ouvert à différentes façons de s'exprimer, de s'engager dans l'action. Cela permettra à différents acteurs de s'approprier ce dispositif de gouvernance. C'est aussi la capacité de l'AMP à créer des proximités entre ses membres, notamment via des espaces informels de dialogue. Les proximités, c'est un objet d'étude de l'économie des proximités, qui s'intéresse à ce qu'elles permettent en termes de coordination entre les acteurs. Il nous semble très important de la

mobiliser, sachant que, quand on observe ce qui se passe dans les AMP, en réalité, dans les dispositifs de concertation, de participation étudiés, on s'aperçoit que certains permettent réellement de construire des proximités, alors que d'autres permettent seulement un certain échange d'informations entre les parties prenantes, mais ça ne va pas tellement plus loin. Donc c'est un élément à observer qui est déterminant de l'efficacité à la fois de la gouvernance et de l'AMP.



#### 4. La question des conflits

Ensuite, on s'intéresse aux conflits. Les conflits, c'est un objet d'étude de la géographie sociale. Dans les AMP, on cherche souvent à éviter les conflits. Pourtant, des géographes comme Anne Cadoret, à partir d'études de cas, nous montrent que le conflit peut être très intéressant, en tout cas permettre certaines choses, parce qu'il met en relation des acteurs qui doivent se coordonner, et qui souvent ne se parlent pas. Parce qu'il explicite des problèmes qui, s'ils ne sont pas explicités, ne seront pas traités. Et parce qu'il stimule l'innovation, parce qu'à partir du moment où il y a des conflits, il faut trouver des solutions nouvelles pour en sortir.

Quand on observe un certain nombre d'AMP, on s'aperçoit que le conflit est omniprésent dans les trajectoires d'institutionnalisation de ces AMP. Il fait partie de la vie de l'AMP. Et on observe aussi que, dans certains cas, il provoque des blocages durables. Dans d'autres cas, les AMP mettent en place des diagnostics conflictuels, essaient d'identifier les conflits, de comprendre les motivations des protagonistes et de mettre en place des moyens de régulation adaptés, qui permettront de tirer parti de ces conflits pour les rendre constructifs. Bien sûr, ce que nous proposons n'est pas de créer des conflits, mais de traiter de façon efficace, de façon avisée, ces conflits.

## 5. La question de l'acceptation

Le dernier élément, c'est la question de l'acceptation. L'acceptation, c'est un concept qui a été notamment travaillé par des géographes comme Lionel Laslase et Samuel Depraz, qui ont travaillé sur l'acceptation, l'acceptabilité, l'acceptance. L'acceptation, c'est une chose, mais en réalité, dans les AMP, on peut difficilement envisager une certaine efficacité sans avoir plus que l'acceptation, une réelle appropriation de l'aire marine protégée, par un certain nombre d'acteurs, sans la contribution desquels les choses sont difficiles. Ceci nous conduit à distinguer plusieurs niveaux d'acceptation. Le minimum, c'est la résignation. C'est une acceptation contrainte. Ensuite, on a le consentement, c'est une acceptation passive. Ensuite, on a l'adhésion, et finalement, l'appropriation, où les acteurs vont réellement s'approprier et soutenir cette politique. Il nous semble que cette grille d'analyse de l'acceptation, il faut absolument l'utiliser parce que c'est un élément déterminant de l'efficacité des aires marines protégées.

